



Contentieux après virement sur internet

Par **Yanasa**, le **25/06/2010** à **16:15**

bonjour,rnrnJ'espère que vous pourrez m'aider. Le 18 mars dernier j'ai vu une annonce concernant la vente de places de concert pour le mois de mai. J'ai contacté cette personne et je lui ai fait un virement bancaire. Il m'a dit qu'il enverrait les places par LRAR des qu'il aura reçu le virement. rnrnCependant plus de trois après toujours rien.... Je n'ai donc pas pu aller au concert et cette personne a toujours mes 210€...quelques jours après le virement je le recontacte il me dit que le courrier s'est perdu et qu'il voit cela avec la poste. rnrnUn mois après toujours rien. Je lui demande de me rembourser il ne veut pas, une reconnaissance de dette il me l'a promet mais je n'ai toujours rien, un scan du bordereau D'envoi il me le promet mais encore une fois toujours rien....rnrnQue puis je faire? J'ai son numéro de téléphone portable ses coordonnées bancaire et nos conversations mails?rnrnMerci de m'aider car je suis étudiant et ce petit plaisir de concert s'est transformé en catastrophe pour moi.rnrnCordialement

Par **jeetendra**, le **25/06/2010** à **17:39**

[fluo]DGCCRF d'Ille et Vilaine (35)[/fluo] rnrnCité Admin. - Boulevard de la Liberté rn35021 RENNES CEDEXrnFRANCE rnrnTel.: 02.99.29.76.00rnrnBonjour, vous etes la victime d'un escroc, prenez contact avec la Dgccrf à Rennes, ils vous aideront, cordialement.